

Article publié le 18 février 2015

Un rapport de l'IGB sur les bibliothèques municipales et intercommunales

L'Inspection générale des bibliothèques (IGB) a mis en ligne son étude sur les bibliothèques municipales et intercommunales dans les communes de 12 000 à 15 000 habitants.

À partir des données collectées chaque année par le ministère de la Culture et de la Communication, ce rapport s'est fixé l'objectif d'analyser le fonctionnement et les moyens des bibliothèques publiques des 153 communes françaises de 12 000 à 15 000 habitants.

Cette étude souligne qu'à l'heure de l'intercommunalité, les habitants privilégient toujours la fréquentation d'équipements de proximité ; elle met également en évidence le caractère décisif de l'engagement politique des élus et des dispositifs d'aide de l'État pour la construction et la modernisation des équipements ainsi que la mutualisation encore balbutiante des moyens des bibliothèques. Enfin, ce rapport fait apparaître que, malgré de nombreuses avancées durant les 30 dernières années, notre territoire n'est pas encore maillé de façon équitable en équipements de lecture publique. (Rapport mis en ligne le 05/02/2015)

[Lire le rapport sur le site de l'IGB](#)